

Ont émis les vœux perpétuels: Soeur Marie-Aurore Côté, dite Soeur Marie-Christine ; Soeur Marie-Clérída Forget, dite Soeur Marie-Alodie ; Soeur Olympe Thibault, dite Soeur Sébastien ; Soeur Amanda Cloutier, dite Soeur Isidore-de-Séville ; Soeur Marie-Berthe Nadeau, dite Soeur Ursule-de-Cologne ; Soeur Azilda Vincent, dite Soeur Anne-Elisabeth.

La veille, à 4 heures après-midi, sous la présidence de Mgr LePailleur, qui prêcha le sermon d'usage, avait lieu une prise d'habit.

Ont revêtu l'habit religieux : Mlles Mélodie Gauthier, de Saint-Augustin ; Julienne Paré, de Victoriaville ; Marie-Imelda Richard, de Sainte-Anne-de-Kent ; Marguerite Gascon, de Terrebonne ; Marie-Irène Lapointe, des Trois-Rivières ; Ozéline Samson, de Yamachiche ; Joséphine Smith, de North Adams, Mass. ; Donald Vaillancourt, de Montréal ; Marie-Flore Cambron, de Saint-Hubert ; Angélique Couturier, de Manchester, N.-H. ; Marie-Anne Morin, de Saint-Wenceslas ; Eugénie Corriveau, des Trois-Rivières ; Maria Boisvert, de Dudswell ; Léontine Hacault, de Sault-au-Récollet ; Hubertine Chartrand, Evéline Champagne et Marie-Claire Coulombe, de Montréal ; Evéline Caron, de Fraserville ; Elisabeth Plourde, de Lowell, Mass. ; Philomène Sauvé, de Saint-Polycarpe ; Marie-Jeanne Lacoste, de Saint-André-Avellin ; Alexina Lavergure, de Saint-Lin.

RETRAITE FERMÉE DE PRÊTRES

On rappelle que la retraite fermée pour les prêtres, à la Villa Saint-Martin, a lieu du lundi soir, 13 décembre, au samedi matin suivant. -- Tous ceux qui y prennent part sont priés d'arriver exactement pour le premier exercice, à 8 heures lundi soir. — Les adhésions doivent être envoyées quelques jours auparavant au Père Archambault, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe.